

# En septembre 2021, le climat des affaires en France s'améliore légèrement, tandis que celui de l'emploi est un peu moins favorable

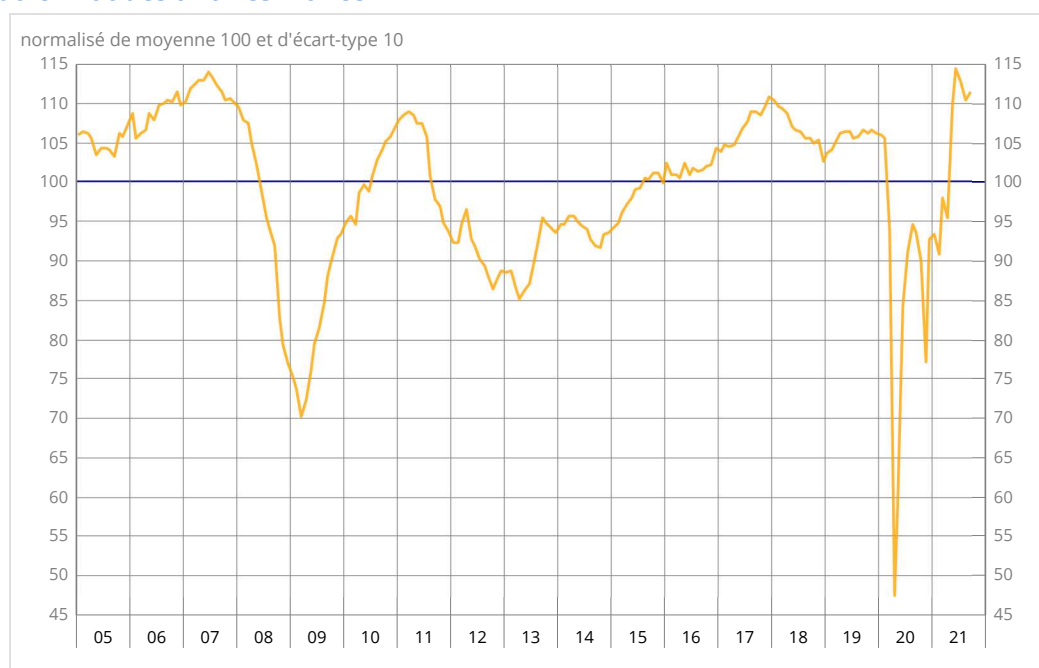
CLIMAT DES AFFAIRES - SEPTEMBRE 2021

Informations Rapides · 23 septembre 2021 · n° 244

## En septembre 2021, l'indicateur de climat des affaires en France se redresse légèrement

En septembre 2021, malgré des évolutions contrastées selon les secteurs, le climat des affaires s'améliore légèrement après deux mois consécutifs de baisse. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point. À 111, il reste à un haut niveau, bien au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (106) et donc de sa moyenne de longue période (100).

### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le secteur des services, le climat des affaires s'améliore légèrement (+1 point) et reste à un haut niveau. Les chefs d'entreprise sont un peu plus optimistes sur leurs perspectives d'activité et de demande.

Dans le bâtiment également, les chefs d'entreprises se déclarent un peu plus confiants sur leurs perspectives d'activité, malgré des tensions sur l'appareil productif qui restent fortes.

Dans l'industrie en revanche, le climat des affaires se détériore nettement (-4 points) : les soldes d'opinion sur la production passée, et dans une moindre mesure ceux sur les carnets de commande étrangers et la production prévue, contribuent à cette baisse.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires se dégrade de nouveau (-3 points). En particulier, les soldes d'opinion sur les ventes passées sont en net recul. Le climat passe même au-dessous de sa moyenne de long terme dans le commerce de détail hors automobile.

Enfin, dans le commerce de gros, le climat des affaires se dégrade également et perd trois points par rapport à juillet, en raison notamment de la baisse du solde d'opinion sur l'évolution récente des ventes.

Qu'il s'améliore ou qu'il se dégrade, le climat des affaires reste supérieur à sa moyenne dans tous les différents grands secteurs d'activité.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>110</b>	<b>114</b>	<b>113</b>	<b>110</b>	<b>111</b>
Industrie	107	108	109	110	106
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	106	112	111	109	110
Commerce de détail	110	116	114	109	106
Commerce de gros	109		113		110
<b>Emploi</b>					
	<b>101</b>	<b>105</b>	<b>107</b>	<b>108</b>	<b>106</b>

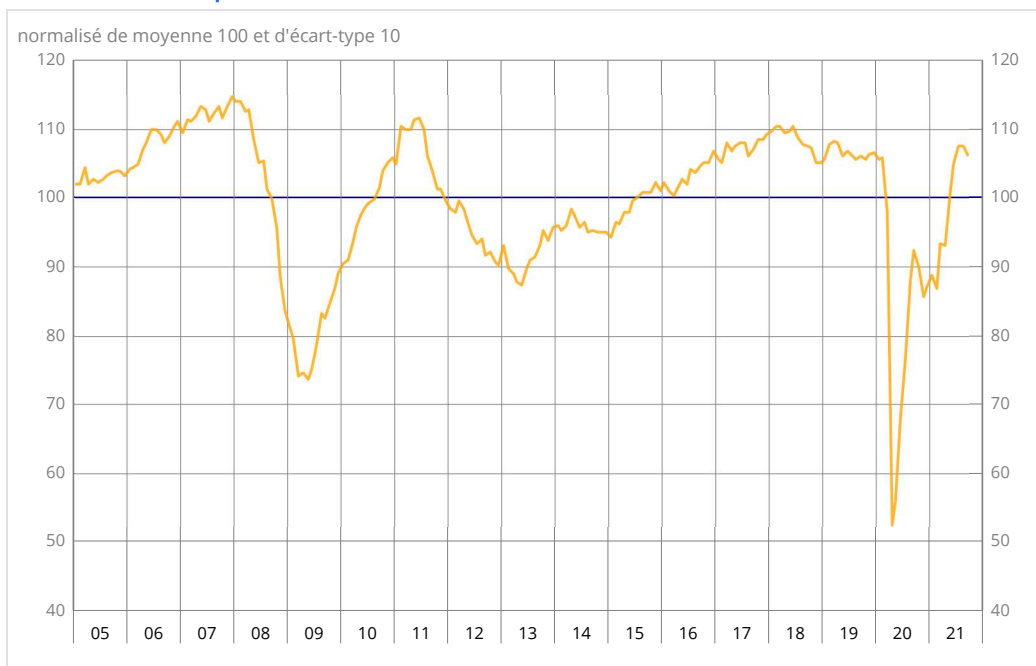
\* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

### Le climat de l'emploi se tasse légèrement

Dans le même temps, le climat de l'emploi est un peu moins favorable (-2 points). À 106, il reste cependant au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation est notamment due à la baisse du solde d'opinion sur l'évolution passée de l'emploi dans les services hors agences d'intérim.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Le climat sectoriel dans les services d'août 2021 est révisé à la hausse d'un point, tout comme le climat sectoriel dans le commerce de gros de juillet. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 août et le 20 septembre 2021.

Prochaine publication : le 21 octobre 2021 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475